Ecrit par Echo du Mardi le 18 août 2021

Interdiction d’accès à tous les massifs du Vaucluse



Au regard de la situation de sécheresse intense des massifs forestiers et du fort mistral prévu pour cette semaine, le Préfet de Vaucluse a pris un arrêt d’interdiction d’accès à tous les massifs du Vaucluse à compter de ce jour et jusqu’au mercredi 25 août.

Lire aussi : Incendie Beaumes-de-Venise : l’ARS déconseille de boire l’eau du robinet

Lire aussi : Incendie à Beaumes-de-Venise, les consignes de la préfecture

L.M.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !